

UN1TÉ



JOP 2024

LA PAUSE REPAS À BORD DES VÉHICULES DE SERVICE « OBLIGATOIRE » ?

Alors que les renforts se voient attribuer une carte per-diem, permettant de se restaurer convenablement,

Alors que les difficultés de la mission en renfort se sont amplifiées ces derniers jours,



Un membre de la hiérarchie intermédiaire, est venu déloger nos collègues pendant leur pause méridienne, dans une salle d'un restaurant à l'abri des regards...

UN EXCÈS DE ZÈLE HORS SOL !

UN1TÉ saisit la mission JOP de la DGPN afin de clarifier cette situation.

Pour **UN1TÉ** , le repas à la volée dans un véhicule de service et le plus rapidement possible c'est **NON !**

POUR UN1TÉ , LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES COLLÈGUES NE PEUVENT PAS ÊTRE NÉGLIGÉES.